REUNION DE BUREAU

**29 janvier 2020**

**Elus présents** : Jean-Claude DAURAT –Mireille FONLUPT -- Michel BRAVARD - Guy GORBINET - François DAUPHIN - Georges MORISON – Daniel FORESTIER –-Laurent BACHELERIE - Eric DUBOURGNOUX – Stéphanie Allègre Cartier– Simon RODIER - Suzanne LABARY - Chantal FACY.

**Absents**: -Isabelle ROMEUF - Jean-Luc COUPAT.

**Techniciens** : Olivier GALLO-SELVA – Snéjana GUCESKI - Christelle LONDICHE.

**…………………………………………………………….**

**Fonds de concours Maison de santé d’Arlanc :** reporté mercredi 5 février 2020 – 10 h.

**Point sur les locaux de la CCI :**

La dernière négociation avec les responsables de la CCI porte le montant de l’acquisition à 200 000 €, soit 20 % du prix initial. Monsieur le Président informe les membres du Bureau qu’il sera difficile d’aller plus avant, car ils avaient déjà un acquéreur, qui prenait tout le lot immobilier.

* Le Bureau donne un avis favorable pour acquérir l’immeuble de la CCI au prix de 200 000 €.

Proposition de délibération au prochain conseil communautaire.

Comme cela a été évoqué en conseil, l’ensemble des services actuellement à la Cité administrative peuvent intégrer le rez-de-chaussée (service culture : 5 personnes) ainsi que le 1er étage.

M. le Président informe le bureau qu’il a également missionné Frédérique Lassalas pour travailler sur les 4 niveaux. En effet, il est probable que l’aménagement du 2e niveau, et le déplacement de l’OT dans un autre local, permettrait de pouvoir regrouper l’ensemble des services administratifs d’ALF 11 novembre et de la cité administrative : cela permettrait d’économiser les loyers d’environ 32 000 € par an.

Le chiffrage des devis pour l’aménagement du 1er étage n’est à l’heure actuelle pas encore établi.

Chaudière extrêmement énergivore : réfléchir à son remplacement dans le cadre de l’AMI de l’ADEME.

**Point sur la situation financière de la SPL Là O :**

La situation est des plus préoccupantes. Le capital constitutif de la SPL est largement entamé. Il s’agit de le reconstituer afin de retrouver un peu de sécurité.

2 possibilités :

* Dépôt de bilan
* Augmentation de capital

Le déficit total est de 64 000 €. Il s’agit de se recadrer avec la trésorerie qui bloque le paiement des factures de la SPL du fait du déséquilibre du budget, l’accentuant ainsi plus gravement. Le déficit de l’exercice 2019 est de 24 000 €

Perspectives d’équilibre :

* proposition pour la cantine scolaire : fourniture des repas par le restaurant local ;
* régulation du temps de travail des personnels : fermeture en période creuse.
* Développement de la e-communication ;
* Gestion dissociée du Col du Béal avec celle de la SPL ;
* Faire une étude diagnostique des installations CTA, plomberie, vérification des installations électriques, analyse de l’eau de la piscine, et installation de sondes de températures pour étudier le fonctionnement des réseaux ; cette étude permettra de prendre la mesure des travaux à effectuer et mettre en place un planning.
* Le bureau émet un avis favorable pour augmenter le capital de la SPL Là O mais souhaite dans le même temps, une mise en place de solutions pour enrayer le déficit.

Proposition sera faite au prochain conseil communautaire d’augmenter le capital et débat sur les perspectives d’équilibre

**Décisions :**

* Centre du Brugeron : validation equilifluides
* Infructuosité du marché – Gîte des Pradeaux – Lot n°4 (carrelage)
* Mouvement entrées sorties sur les logements locatifs période du 1er juillet au 31 décembre 2019.

55 logements du 68 sont loués (20 % de vacance)

**Budget prévisionnel 2020** : investissements - cf. tableau et note

**Stratégie de Communication** (présentation Gaëlle Goigoux et Marie Tissier de l’agence Melt Communication et humanités)

Accompagnement par une agence de communication pour la définition d’une stratégie de communication ALF afin d’être efficace à l’extérieur du territoire et voir de quelle manière mener notre communication institutionnelle par rapport aux autres structures partenaires.

Dans un premier temps :

1 diagnostic de l’existant au sein d’ALF ;

2. études des tendances dans le domaine de la communication et ce qui est transposable ou pas sur le territoire ;

3. études des pratiques et des supports des partenaires.

Prochaine étape : présentation du message, positionnement, et scénarii possibles : fin février.